



Communiqué de presse

Non au CPE XXL !

Alors que nous fêtons cette année les 20 ans de la victoire contre le CPE, le MEDEF ose remettre le couvert.

Dans un document qu'il vient de remettre aux organisations syndicales il propose

- De mettre en place un contrat spécifique pour les jeunes avec 3 ans de période d'essai. Il réussit à faire pire que le CPE qui avait 2 ans de période d'essai !
- De mettre en place un Smic jeunes (inférieur au Smic). C'est ce que M. Balladur avait essayé d'imposer en 1994 avec le CIP balayé lui aussi par la mobilisation des jeunes et des salariés
- De déroger pour les jeunes aux règles qui limitent l'utilisation des contrats précaires et des temps partuels

Ce projet est une déclaration de guerre contre les jeunes et les salarié.e.s.

La CGT refusera catégoriquement de s'engager dans toute négociation qui comporte ces éléments. Si le patronat tente d'imposer ces propositions il trouvera la CGT sur son chemin.

Montreuil, le 31 Janvier 2026